



RÉUNION

DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L121-10 du Code des communes)

Le Conseil Municipal se réunira à la Mairie, le

Mercredi 03 juillet 2024 à 20 H

Affiché le 26 juin 2024

Le Maire
Jean-Pierre BLANC



ORDRE DU JOUR :

1. *Approbation du procès-verbal de la séance du 11 juin 2024*
2. *Définition de la zone d'accélération pour les énergies renouvelables (complément à la délibération du 20 mars 2024)*
3. *Attribution de marché d'assistance à maîtrise d'œuvre et maîtrise d'œuvre pour la réalisation d'une installation de réseau de chaleur géothermique*
4. *Avenant n°1 au marché d'étude de déraccordement des eaux pluviales*
5. *Avenant n°1 au marché de maîtrise d'œuvre pour les travaux de restauration du château de l'Ecurays*
6. *Attribution du marché de travaux de rénovation énergétique des bâtiments communaux – programme 2024 – pour les lots n°s 3 et 5 et déclaration d'infructuosité des lots n°s 1, 2 et 4*
7. *Attribution du marché de travaux d'aménagement de sécurité et d'un cheminement piétons sur CD 204*
8. *Questions diverses*